



FORSSE
BRETAGNE SUD

FORMATION SANTÉ SÉCURITÉ

N° SIRET : 810 703 322 00026

Activité : 53 56 09020 56

Habilitation électrique Opération Electrique Indices BE Manoeuvre-BS-H0(v) Formation Recyclage

OBJECTIFS :

- Procéder à la réalisation de travaux simples d'ordre électrique en basse tension (inférieure à 400 volts) et/ou à des manœuvres d'exploitation en basse ou haute tension A dans le respect des nouvelles prescriptions de la NF C 18-510/A1. (nouvelles normes)
- Réaliser ou encadrer des opérations d'ordre non-électrique sur ou à proximité d'ouvrages ou d'installations électriques en basse et haute dans le respect des nouvelles prescriptions de la NFC 18-510/A1. (nouvelles normes)

PUBLIC :

- Toutes personnes devant effectuer des travaux simples d'ordre électrique (remplacement de prise, d'interrupteur...) ou ayant à procéder à des manœuvres d'exploitation (réarmement de relais, réglage d'équipement...) en basse tension ou ayant à effectuer des travaux d'ordre non-électrique dans les locaux d'accès réservés aux électriciens ou au voisinage

ORGANISATION DE LA FORMATION:

- **Prérequis**
Être titulaire d'une habilitation électrique BS-BE Manœuvre –H0(v) à jour
- **Durée**
1,5 jours pour BE- BS-H0(v)
- **Effectif**
De 1 à 10 stagiaires
- **Maintien des connaissances**
1 jour ½ tous les trois ans selon la norme NF C 18-510/A1
- **Intervenant(s)**
Formateur en prévention des risques électriques
- **Méthode pédagogique**
Exposés interactifs, démonstration par le formateur, étude de cas...
- **Attribution Finale**
Un avis d'habilitation sera remis à l'employeur

TEXTES REGLEMENTAIRES DE REFERENCE:

- Code du travail
- Décret 2010-1118 du 22 septembre 2010
- Norme NFC 18-510/AA1 de l'Union Technique Electrique

PROGRAMME DE FORMATION

PARTIE THEORIQUE

- **L'habilitation électrique**
 - . Définition
 - . Conditions d'habilitation
 - . Les indices et les activités correspondantes
- **Notions élémentaires d'électricité**
 - . La production de courant
 - . Les unités de mesure électriques
 - . Les différents types de courants
- **Les effets du courant électrique sur le corps**
- **Les différents types d'accidents électriques**
 - . Exemple de situation d'accidents
 - . Les conséquences d'un accident électrique
 - . Les différents types de contacts.
- **La protection intégrée à la conception des installations**
 - . Les écrans ou obstacles
 - . Disjoncteur différentiel, disjoncteur, porte-fusible
 - . Principes de mise à la terre
 - . Isolation renforcée et séparation des circuits
 - . Les différentes classes de matériel
 - . Les indices de protection
- **L'évaluation et la prévention des risques**
 - . Les différents éléments de l'analyse des risques électrique
 - . Les différentes mesures de prévention en vue de la réalisation d'opération d'ordre non-électrique
 - . Principe de mise en œuvre des opérations
- **Les différents domaines de tension, les ouvrages et installations**
 - . Les différents domaines de tension
- **Les zones d'environnement**
- **Les différents acteurs**
 - . Rôles et missions des différents acteurs
- **Les opérations d'ordre non-électrique**
 - . Les différentes opérations, le balisage, la protection...
- **Les opérations élémentaires (BS)**
 - . Le remplacement de fusible en BT
 - . Le remplacement d'une lampe, d'un accessoire, d'un interrupteur...
 - . Le raccordement de matériel électrique (volet roulant, chauffe-eau...)
 - . Le réarmement de dispositif de protection.
- **Les opérations d'exploitation (BE Manœuvre)**
 - . La modification de l'état électrique d'un réseau ou d'une installation.
 - . La mise en marche, le réglage ou l'arrêt d'équipements.
 - . Le réarmement d'un relais de protection.
 - . Le branchement et le débranchement d'équipement amovibles.

PROGRAMME DE FORMATION

PARTIE THEORIQUE

- Les équipements de protection
- L'outillage électrique et les outils isolés
- Les accidents électriques
 - . Conduite à tenir
- Les incendies d'origine électrique
 - . Conduite à tenir

EVALUATION THEORIQUE (QCM)

PARTIE PRATIQUE

- Exercice pratique de mise en situation et évaluation pratique pour chaque participant.
- Visite du site et des installations faisant l'objet de l'habilitation

